

**Version approuvée  
par le Comité  
Syndical réuni le 29  
décembre 2015**

**Le projet de territoire  
Pays Interrégional  
Bresle Yères (PETR)**



# Sommaire

<b><u>I/ L'élaboration du projet de territoire</u></b>	<b>Page 5</b>
1. Les grandes étapes fédératrices	
2. Le choix méthodologique retenu	
<b><u>II/ Les constats et les enjeux</u></b>	<b>Page 8</b>
1. La démographie et le cadre de vie	
2. L'environnement	
3. Les activités économiques	
4. L'accessibilité et la mobilité	
5. Le patrimoine, la culture et le tourisme	
<b><u>III/ La présentation de la stratégie</u></b>	<b>Page 13</b>
1. Le rappel des enjeux du projet de territoire du PIBY (PETR)	
2. Le positionnement stratégique du PIBY (PETR)	
<b><u>IV/Le plan d'actions</u></b>	<b>Page 15</b>
<b><u>V/ La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation</u></b>	<b>Page 41</b>



# Préambule

Conformément à la loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (dite loi MAPTAM), la transformation du Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères en Pôle d’Equilibre Territorial et Rural (PETR) par arrêté Inter-préfectoral en date du 17 décembre 2014, définit avec les 4 Communautés de communes qui le composent **le projet de territoire du Pays Interrégional Bresle Yères (PETR).**

Conformément aux dispositions de l’article 79 de la loi MAPTAM, le projet de territoire définit **les conditions du développement économique, écologique, culturel et social du territoire.** Il est **compatible avec le SCoT<sup>1</sup>** (en cours d’élaboration) et **la charte** (en cours de réflexion) **du PNR<sup>2</sup> Baie de Somme Picardie Maritime** (les communes de Mers-les-Bains, Ault, Woignarue, Allenay, Friaucourt, Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly appartenant également au périmètre du PNR).

**Le projet de territoire est un document stratégique qui permet de décliner la vision des élus en démarches opérationnelles. Il met en perspective les enjeux du territoire et les traduit en un plan d’actions cohérent avec les différentes politiques menées sur le territoire.**

---

<sup>1</sup> SCoT : Schéma de cohérence territoriale

<sup>2</sup> PNR : Parc Naturel Régional

## I. L'ELABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE

### 1. Les grandes étapes fédératrices du Pays Interrégional Bresle Yères (PETR)

Le projet se construit à partir des démarches antérieures qui constituent les grandes étapes fédératrices du Pays Interrégional Bresle Yères (PETR) :

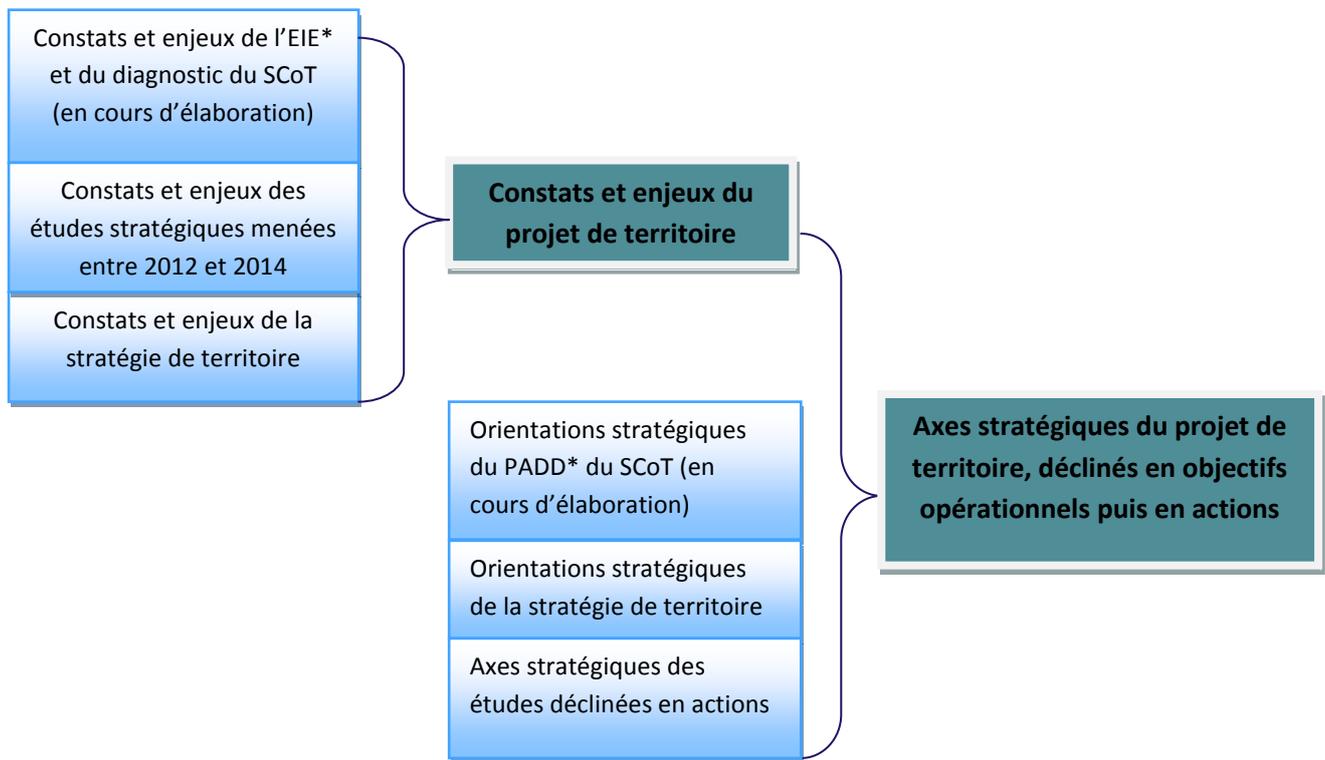
- ▶ **Juillet 2008** : Arrêté inter-préfectoral reconnaissant officiellement le Pays
- ▶ **Juillet 2009** : Arrêté inter-préfectoral de création du Pays Interrégional Bresle Yères en Syndicat mixte fermé
- ▶ **2010** : Signature du 1<sup>er</sup> Contrat de Pays
- ▶ **2012 à 2014** : Réalisation de 7 études stratégiques menées et portées au niveau du Pays :
  - Stratégie de développement culturel
  - Schéma de services aux publics
  - Stratégie de développement touristique
  - Etude de réhabilitation et de valorisation du patrimoine verrier
  - Schéma local des déplacements
  - Stratégie de développement en matière de santé
  - Définition de la politique globale de l'Habitat intégrant une démarche de développement durable
- ▶ **Janvier 2013** : Arrêté inter-préfectoral publiant le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- ▶ **Juillet 2014** : Porter à connaissance des modalités de contractualisation avec les partenaires institutionnels pour le deuxième Contrat de Pays sur la période 2014-2020
- ▶ **Octobre 2014** : Lancement officiel de l'élaboration du SCoT au niveau du périmètre des 77 communes formant le Pays Interrégional Bresle Yères
- ▶ **Décembre 2014** : Arrêté inter-préfectoral portant transformation du Syndicat mixte du Pays Interrégional Bresle Yères en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)

- ▶ **2015** : Démarche SCoT - rédaction du diagnostic du SCoT et réflexion sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) ; Contractualisations avec les partenaires institutionnels en lien avec le territoire – poursuite de l'élaboration du Contrat de Pays

## **2. Le choix méthodologique retenu**

Les grandes étapes listées ci-avant, ont permis au Pays Interrégional Bresle Yères de mener une large réflexion stratégique sur des thématiques structurantes et sur l'aménagement de son espace. C'est le croisement des diagnostics thématiques établis à l'issue des études réalisées et validées entre 2012 et 2014, puis dans le cadre de la stratégie de territoire et des travaux du SCoT (en cours d'élaboration), qui a fait apparaître les constats et les enjeux territoriaux du projet de territoire du Pays Interrégional Bresle Yères (PETR). **C'est également la synthèse entre les orientations stratégiques du PADD du SCoT (en cours d'élaboration) et celles des études, puis celles de la stratégie de territoire élaborée dans le cadre du Contrat de Pays, qui a permis l'émergence de 4 axes stratégiques (CF. partie 2), déclinés en objectifs opérationnels puis en actions.**

Schéma synthétique du choix méthodologique :



\* EIE : Etat Initial de l'Environnement

\* PADD : Projet d'aménagement et de développement durables

## II. LES CONSTATS ET LES ENJEUX DU PROJET DE TERRITOIRE DU PIBY (PETR)

### 1. La démographie et le cadre de vie

Constat de départ : démographie et cadre de vie	Enjeu 1 : la redynamisation démographique du territoire
<p><b>La démographie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Une baisse démographique singulière/territoires voisins et prononcée sur le littoral</li> <li>■ Un solde migratoire négatif</li> <li>▶ Un gain d'habitants au profit des communes de - de 1000 habitants (communes rurales limitrophes aux zones urbaines)</li> <li>■ Une augmentation de la vacance</li> <li>■ Une baisse des mises en chantier</li> </ul> <p><b>Les services aux publics</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Une désertification des professionnels de santé</li> <li>■ Un manque d'accessibilité des services aux publics (éloignement)</li> <li>■ Un manque d'informations et de communication sur les services existants</li> <li>■ Des difficultés liées à la disparition des commerces de proximité, accrue en zone rurale, pour les personnes âgées, et essentiellement concernant l'alimentaire</li> <li>■ Un manque de lisibilité de l'offre sportive</li> <li>▶ Foisonnement des associations sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Inverser une tendance démographique à la baisse</li> <li>▶ Intégrer le vieillissement de la population à la vision stratégique territoriale</li> <li>▶ Développer les conditions d'attractivité du territoire pour les jeunes, les jeunes actifs et les jeunes ménages</li> <li>▶ Lier le développement de l'habitat à l'aménagement du territoire</li> <li>▶ Pérenniser l'offre de services de santé</li> <li>▶ Structurer l'offre de santé à l'échelle du territoire</li> <li>▶ Rendre plus accessible les services publics et l'aménagement numérique</li> <li>▶ Structurer l'offre sportive à l'échelle du territoire</li> </ul>

## 2. L'environnement

Constat de départ : Environnement	Enjeu 2 : la prise en compte d'une stratégie environnementale et énergétique au sein du territoire
<p><b>Le milieu physique et l'occupation des sols</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Un habitat diffus ou individuel assez important caractéristique des zones rurales</li> <li>▶ Peu d'espaces semi-naturels comparés à l'échelle nationale (19 % contre 32%)</li> <li>▶ Une importance des espaces agricoles</li> </ul> <p><b>Le milieu naturel et la biodiversité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Une diversité des milieux, de nombreuses ZNIEFF<sup>3</sup> 1 et 2 et un intérêt des zones humides</li> </ul> <p><b>Les paysages</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Une identité architecturale diversifiée et vernaculaire</li> <li>■ Une urbanisation linéaire des villes, vecteur de difficultés d'identification des centres bourgs et des friches industrielles nécessitant une reconversion</li> </ul> <p><b>L'eau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Une qualité des eaux de baignade correcte</li> <li>▶ Une quantité d'eau potable suffisante pour le développement du territoire avec des améliorations à apporter sur sa qualité.</li> </ul> <p><b>Les ressources minérales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ La présence de carrières</li> <li>▶ Des besoins en granulats supérieurs à la production locale</li> </ul> <p><b>La qualité de l'air, GES<sup>4</sup>, énergie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Une bonne qualité de l'air malgré un poids industriel important</li> <li>▶ Un potentiel de développement des énergies renouvelables</li> </ul> <p><b>Les sites et les sols pollués</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ De nombreux sites en activité ou en état de friche pollués ou susceptibles d'être pollués</li> <li>■ Des risques naturels et technologiques (liés notamment à la centrale nucléaire de Penly)</li> <li>■ Des risques liés au littoral et risques d'inondation dans la vallée de la Bresle</li> <li>■ Des risques industriels et technologiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Maîtriser l'urbanisation pour améliorer le cadre de vie</li> <li>▶ Valoriser les points de vue remarquables du territoire</li> <li>▶ Concilier le maintien et le développement de la biodiversité aux aménagements humains</li> <li>▶ Préserver les espaces agricoles tout en conciliant le développement du territoire</li> <li>▶ Développer les énergies renouvelables</li> </ul>

<sup>3</sup> ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

<sup>4</sup> GES : Gaz à effet de serre

### 3. Les activités économiques

Constat de départ : Activités économiques	Enjeu 3 : la revitalisation du tissu commercial et industriel
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'industrie, poumon économique du PIBY et notamment l'industrie du verre (avec la Glass Vallée) malgré une diminution relative des emplois</li> <li>▶ Un état des lieux du foncier et des équipements nécessaires à l'implantation des entreprises à effectuer</li> <li>▶ Une agriculture prépondérante</li> <li>■ La diminution progressive des commerces en secteur rural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Valoriser les savoir-faire historiques du territoire (industrie du verre) en contribuant au développement des filières (formation, innovation, etc.)</li> <li>▶ Implanter les zones d'activités économiques (ZAE) en intégrant la problématique de l'accessibilité du territoire (réseau autoroutier, situation des vallées, etc.)</li> <li>▶ Développer un maillage commercial diversifié et concerté entre le commerce de proximité et notamment le commerce ambulancier au sein des bourgs et les grandes et moyennes surfaces (GMS) dans les zones périphériques et centre-ville.</li> <li>▶ Développer une offre de service et d'animation économique</li> </ul>

## 4. L'accessibilité et la mobilité

Constat de départ : Accessibilité et mobilité	Enjeu 4 : le développement de la mobilité
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Un territoire bien desservi par un réseau autoroutier (A28, A29)</li> <li>▶ Une présence de lignes SNCF mais peu d'interconnexion avec les autres territoires</li> <li>■ Une offre de service ferroviaire limitée</li> <li>▶ Une offre de mobilité publique davantage consacrée aux scolaires</li> <li>■ Un manque d'information sur l'offre de mobilité et manque de coordination des initiatives privées</li> <li>▶ L'atout de l'aérodrome d'Eu, Mers-les-Bains, Le Tréport (catégorie D) ouvert à la circulation aérienne publique</li> <li>▶ La présence d'un port de commerce (le Tréport)</li> <li>▶ Une bonne diffusion du haut débit mais subsistent quelques zones blanches</li> <li>▶ Un accès partiel à la fibre à l'exception du Parc Environnemental d'Activité de Bresle Maritime labellisé THD (très haut débit)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Renforcer l'accessibilité vers et depuis l'extérieur du territoire</li> <li>▶ Mener une réflexion sur la prise en compte de la voie ferrée au sein du territoire et par extension sur la prise en compte de la vallée de la Bresle comme axe structurant</li> <li>▶ Développer les modes alternatifs à la voiture (mode doux, transports collectifs)</li> </ul>

## 5. Le patrimoine, la culture et le tourisme

Constat de départ : Patrimoine, Culture et Tourisme	Enjeu 5 : le déploiement et la valorisation de l'offre patrimoniale, touristique et culturelle à l'échelle du territoire
<p><b>Les patrimoines</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Une diversité de ressources patrimoniales</li> <li>■ Une disparition du savoir-faire verrier impliquant un besoin de formation manuelle et semi-automatique pour le conserver</li> <li>■ Un manque de visibilité de l'identité verrière du territoire</li> <li>■ Un manque de structuration de l'offre patrimoniale liée au verre</li> </ul> <p><b>Le tourisme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Un espace littoral attractif mais un tourisme peu développé dans les vallées</li> <li>▶ Une position de trait d'union entre deux destinations touristiques</li> <li>▶ Une diversité des espaces naturels et historiques impliquant une diversité d'offres et de filières</li> <li>■ Une juxtaposition de ces offres occasionnant un manque de visibilité</li> <li>■ Une faible fréquentation touristique au regard du potentiel</li> </ul> <p><b>La culture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Une vitalité associative notable</li> <li>■ Un manque de structures professionnelles</li> <li>■ Un manque d'équipements aptes à accueillir des spectacles</li> <li>■ Une faible coordination des acteurs entre eux</li> <li>■ Une méconnaissance de l'offre culturelle de l'ensemble du territoire</li> <li>■ Une absence d'évènement fédérateur à l'échelle du Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Renouer avec l'histoire verrière du territoire par une stratégie de valorisation de son patrimoine</li> <li>▶ Mettre en valeur les sites d'intérêt et le patrimoine par un travail de mise en réseau</li> <li>▶ Mettre en réseau et structurer l'offre culturelle du territoire (mutualisation, équipements, mise en réseau des acteurs)</li> <li>▶ Mettre au cœur de la démarche la question des publics</li> <li>▶ Faire de l'éducation artistique un relais de sensibilisation du grand public</li> <li>▶ Construire et structurer une offre touristique globale depuis le littoral jusqu'au sud du Pays</li> <li>▶ Développer les conditions d'accueil des publics touristiques (parc hôtelier, services, offre de mobilité, etc)</li> </ul>

### III. LA PRESENTATION DE LA STRATEGIE DU PROJET DE TERRITOIRE DU PIBY (PETR)

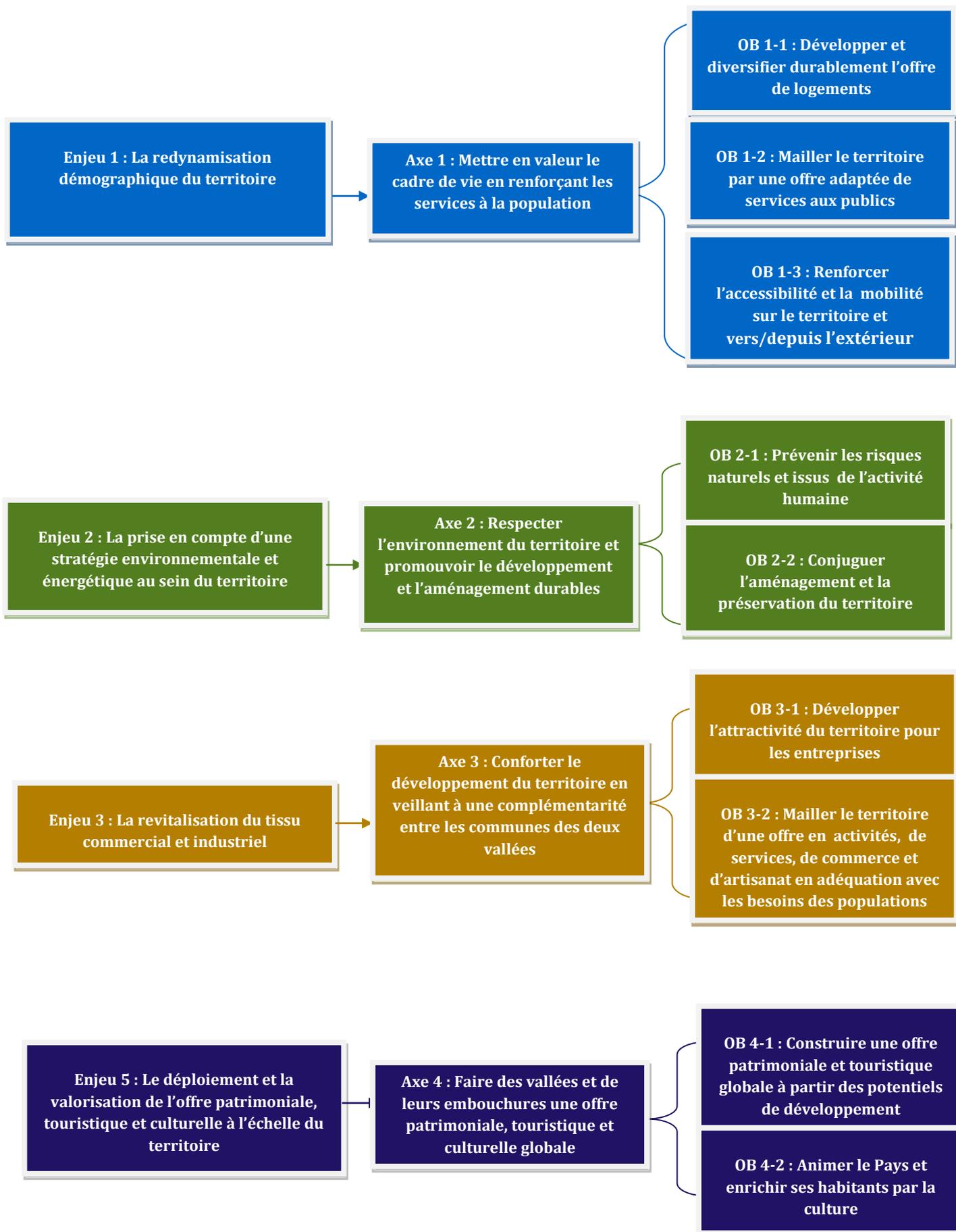
#### 1. Le rappel des enjeux du projet de territoire du PIBY (PETR)



#### 2. Le positionnement stratégique du PIBY (PETR)

Le positionnement stratégique du projet de territoire s'appuie sur un objectif global dont la réalisation passe par la mise en œuvre de 4 axes stratégiques, déclinés en objectifs opérationnels.





## IV. LE PLAN D' ACTIONS

Le plan d'actions est la traduction opérationnelle de la stratégie du projet de territoire. Il présente les actions directrices à mettre en place pour atteindre les objectifs cités ci-avant. **Il constitue un cadre qui oriente et donne des préconisations pour l'atteinte des objectifs du projet de territoire en désignant pour chaque action, les rubriques suivantes :**

- ✓ Nom de l'action
- ✓ Contenu/outils envisageables
- ✓ Objectifs
- ✓ Partenariat envisageables
- ✓ Publics cibles
- ✓ Priorité de mise en œuvre : les priorités de mise en œuvre s'échelonnent de 1 à 4, selon les significations suivantes :
  - 1 : Haute priorité (dans les deux années)
  - 2 : Court terme (entre 2 et 4 ans)
  - 3 : Moyen terme (entre 4 et 6 ans)
  - 4 : Long terme (entre 6 et 10 ans)

Le plan d'actions se décline à partir des 4 axes stratégiques et de leurs objectifs opérationnels présentés ci-avant (CF. Schéma précédent page 14) :

**La convergence des réflexions menées depuis 2012, c'est à dire depuis les études stratégiques, en passant par l'élaboration en cours du SCoT, la stratégie territoriale jusqu'au projet de territoire implique également une convergence des préconisations en termes d'actions. Aussi, certaines d'entre elles découlent des démarches antérieures. Celles-ci feront donc l'objet d'une indication à travers les mentions suivantes :**

- Les préconisations directement liées au SCoT seront mentionnées par **CF. SCoT en cours d'élaboration**
- Les préconisations directement issues des études stratégiques seront mentionnées par **CF. « Intitulé de l'étude »**

## AXE 1

### PROMOUVOIR LES SERVICES A LA POPULATION

### ET METTRE EN VALEUR LE CADRE DE VIE

#### OBJECTIF OPERATIONNEL 1-1 : DEVELOPPER ET DIVERSIFIER DURABLEMENT L'OFFRE DE LOGEMENTS

**Action 1-1 : Renforcer la capacité d'accueil des jeunes ménages, des jeunes issus du territoire ou venus de l'extérieur**

#### **Contenu/ outils envisageables :**

- Proposer une offre de logements financièrement accessibles et à proximité des services aux publics
- Mettre en réseau les acteurs du logement du territoire pour constituer cette offre et pour diffuser l'information auprès des publics cibles
- Promouvoir l'élaboration de documents de préfiguration à l'échelle intercommunale, communale (par exemple : PLU<sup>5</sup>, PLUi<sup>6</sup>, PLH<sup>7</sup>)

#### **Objectifs :**

- Accueillir de nouveaux habitants (jeunes, jeunes ménages)
- Revitaliser la démographie du territoire

**Partenariats envisageables :** à définir

**Public cibles :** Les jeunes et les jeunes ménages

**Priorité de mise en œuvre :** 2

---

<sup>5</sup> PLU : Plan local d'urbanisme

<sup>6</sup> PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal

<sup>7</sup> PLH : Programme local de l'habitat

**Action 1-2 : Développer la diversité des solutions de logements proposées aux personnes âgées et particulièrement les outils et les conditions du maintien à domicile**

**CF. ETUDE «STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT EN MATIERE DE SANTE »**

**Contenus/outils envisageables :**

- 1. Identifier les solutions de logements adaptés aux personnes âgées et aux besoins du territoire, (EHPAD<sup>8</sup>, logements intergénérationnels, maintien à domicile)**
- 2. Faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et en situation de handicap en luttant contre l'isolement par :**
  - L'identification sur l'ensemble du territoire, des acteurs permettant de favoriser le lien social
  - L'organisation des rencontres inter-territoires pour valoriser les expériences locales et travailler sur un échange de bonnes pratiques
  - La pérennisation et le développement des visites de convivialité en direction des personnes âgées (mise en place d'un réseau)
  - L'établissement d'une procédure permettant d'activer un réseau d'acteurs lors du repérage d'une personne âgée isolée avec les CCAS<sup>9</sup> du territoire
- 3. Développer les solutions innovantes pour faciliter le maintien à domicile par :**
  - Le recensement de l'ensemble des services d'aide à domicile travaillant sur le Pays, leur public et leur territoire d'intervention
  - L'identification des services mutualisables à destination des personnes âgées en s'appuyant notamment sur le CLIC<sup>10</sup> de la Vallée de La Bresle et le Conseil Départemental de la Somme, les CCAS / communes
  - L'identification des commerces / professionnels susceptibles de pouvoir se déplacer / proposer une offre à domicile.
  - L'organisation (conventions de partenariats) de mutualisations de services se déplaçant à domicile (ex : aide- ménagère intervenant à domicile et livraison de médicaments) en lien avec la réflexion engagée sur la création et/ou le maintien de passages de tournées dans le cadre du schéma de services aux publics
  - Le développement de réflexions sur les modes d'habitat innovants (habitat intergénérationnel, colocation...), individuels et collectifs, permettant d'offrir une transition entre le logement individuel et l'établissement (ex: MARPA<sup>11</sup>).
- 4. Développer la prévention de la perte d'autonomie, l'information et l'orientation des publics par :**
  - Le développement des formations communes entre professionnels intervenant à domicile - faire le lien entre les professionnels intervenant à domicile et les acteurs du médico-social et de la santé.

<sup>8</sup> EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

<sup>9</sup> CCAS : Centre communal d'action social

<sup>10</sup> CLIC : Centre local d'information et de coordination

<sup>11</sup> MARPA : Maison d'accueil et de résidences pour l'autonomie

- L'organisation, à l'échelle du Pays, des actions de prévention itinérantes, portées par des acteurs tels que le CLIC, les caisses de retraite, la MSA<sup>12</sup> etc.
- Les relais locaux pour diffuser l'information
- Une coordination entre le CLIC de la Vallée de La Bresle et le réseau gérontologique Baie de Somme-Picardie Maritime ou la nouvelle coordination gérontologique sur le département de la Somme (prévue dans le Schéma départemental en faveur des personnes âgées 2012/2016)

**Objectifs :**

- Accompagner les personnes âgées et les personnes en situation de handicap à leur domicile
- Favoriser le « bien vieillir » à domicile

**Partenariat envisageables :** SAAD<sup>13</sup>, Caisses de retraite, Conseils Départementaux, CLIC, MSA, communes et CCAS, communautés de communes, tissus associatifs, centres sociaux...

**Publics cibles :** les habitants âgés du territoire

**Priorité de mise en œuvre :** 2

***Action 1-3 : Développer une offre de logements aidés et à proximité des services aux publics***

**Contenu/outils envisageables :**

- Proposer une offre de logements aidés et à proximité des services aux publics
- Mettre en réseau les acteurs du logement du territoire pour constituer cette offre et pour diffuser l'information auprès des publics cibles
- Faciliter l'accès à l'information sur le droit au logement (aides, dispositifs)

**Objectifs :** Favoriser la mixité sociale au sein du territoire

**Partenariat envisageables :** à définir

**Publics cibles :** les publics ayant des difficultés d'accès au logement

**Priorité de mise en œuvre :** 3

---

<sup>12</sup> Mutualité sociale agricole

<sup>13</sup> SAAD : Service d'aide et d'accompagnement à domicile

**Action 1-4 : Utiliser la réserve de logements vacants et en réhabilitant le parc de logements anciens et les friches industrielles**

**CF. SCOT EN COURS D'ELABORATION**

**CF. ETUDE HABITAT (PLH CCBM EN COURS)**

**Contenu/outils envisageables :**

- Identifier les logements vacants et les logements anciens et mettre en place des outils (communication, sensibilisation, incitation) pour contribuer à leur réhabilitation et leur réutilisation.
- Identifier au sein des friches recensées (CF.<sup>14</sup>), les lieux susceptibles de recevoir des projets de logements et étudier la faisabilité de ces projets
- Identifier les porteurs de projets de logements et communiquer sur le foncier existant
- Les documents d'urbanisme

**Objectifs :**

- Maîtriser la pression foncière
- Re-densifier les villes et villages et par conséquent les redynamiser

**Partenariat envisageables :** à définir

**Publics cibles :** propriétaires de logements anciens et vacants, de friches, les porteurs de projets de logements, collectivités

**Priorité de mise en œuvre :** 3

**Action 1-5 : Favoriser la rénovation thermique des logements**

**Contenu/outils envisageables :**

- Mettre en œuvre une stratégie de communication sur les dispositifs existants (Anah<sup>15</sup>, Picardie Pass Rénovation, Habitat et Développement Groupe Interrégional)

**Objectifs :**

- Réduire la consommation énergétique des foyers
- Améliorer le cadre de vie

<sup>14</sup> Etude de recensement des friches d'activité menée par l'EPFN (établissement public foncier de Normandie) et la CCI Normand-Picard (Chambre de commerce et d'industrie) ; et approfondie dans le cadre de l'atelier des territoires porté par la DREAL Haute-Normandie (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)

<sup>15</sup> Anah : Agence nationale de l'habitat

- Diminuer l’empreinte écologique
- Réhabiliter les logements anciens

**Partenariat envisageables** : A définir

**Publics cibles** : les habitants du territoire

**Priorité de mise en œuvre** : 1

## **OBJECTIF OPERATIONNEL 1-2 : MAILLER LE TERRITOIRE PAR UNE OFFRE ADAPTEE DE SERVICES AUX PUBLICS**

### ***Action 2-1 : Mise en place d’un Contrat Local de Santé***

**Contenu/outils envisageables** : **CF. CONTRAT LOCAL DE SANTE EN COURS**

**Objectifs** :

- Améliorer l’accès aux soins pour tous les publics et en particulier les publics fragiles
- Favoriser les projets de regroupement des professionnels de santé
- Développer la coordination des acteurs médico-sociaux et de santé

**Partenariat envisageables** : ARS<sup>16</sup>

**Publics cibles** : les habitants du territoire

**Priorité de mise en œuvre** : 1

### ***Action 2-2 : Développer une offre de service à la personne en cohérence avec les besoins des habitants***

**CF. ETUDE SCHEMA SERVICES AUX PUBLICS**

**Contenu/outils envisageables** :

- **Créer des maisons de services de proximité, levier de développement de l’offre de services sur le territoire**

**Objectifs** : Améliorer l’accessibilité des services publics de proximité

**Partenariats envisageables** : Etat, Régions, Départements, opérateurs publics et privés

**Publics cibles** : les habitants du territoire

**Priorité de mise en œuvre** : 3-4

---

<sup>16</sup> ARS : Agence régionale de santé

**Action 2-3 : Mettre en place des outils améliorant la connaissance de l'offre sportive à l'échelle du Pays**

**CF. ETUDE SCHEMA SERVICES AUX PUBLICS**

**Contenu/outils envisageables :**

- Conception et diffusion d'un répertoire des dispositifs sportifs
- Organisation d'un forum des associations sportives

**Objectifs :** Améliorer la lisibilité de l'offre sportive

**Partenariats envisageables :** communes, associations sportives

**Publics cibles :** les habitants du territoire

**Priorité de mise en œuvre :** 2

**OBJECTIF OPERATIONNEL 1-3 : RENFORCER L'ACCESSIBILITE ET LA MOBILITE SUR LE TERRITOIRE ET VERS/DEPUIS L'EXTERIEUR**

**Action 3-1 : Renforcer les liaisons existantes, optimiser les transports collectifs en lien avec l'armature urbaine et encourager la revitalisation des gares et des quartiers de gare comme accès aux services**

**CF. ETUDE « SCHEMA LOCAL DES DEPLACEMENTS »**

**Contenu/outils envisageables :**

- Mettre en place de lignes de transport collectif urbain sur l'arc urbain allant de Criel sur Mer à Blangy-sur-Bresle et desservant l'ensemble des communes à caractère urbain et notamment Le Tréport, Eu, Mers les Bains
- Aménager les quartiers de gare pour développer une offre de service

**Objectifs :**

- Irriguer le territoire par une offre renforcée de transports collectifs et le revitaliser
- Renforcer la liaison et par conséquent les liens entre le littoral et les vallées
- Compléter l'offre TER<sup>17</sup> et interurbaine

**Partenariat envisageables :** les régions Normandie et Picardie, les départements Seine-Maritime et Somme

**Publics cibles :** les habitants du territoire

**Priorité de mise en œuvre :** 2

---

<sup>17</sup> TER : Train express régional

**Action 3-2 : Réaliser des aménagements favorisant l'utilisation des modes doux dans une logique de desserte locale et en faisant le lien entre mobilité quotidienne et mobilité touristique**

**CF. ETUDE « SCHEMA LOCAL DES DEPLACEMENTS »**

**Contenu/outils envisageables :**

- **Inciter les communes à connecter les équipements intercommunaux aux réseaux cyclables existants en aménageant des itinéraires respectant un référentiel précis.**
- **Réaliser les aménagements nécessaires afin de garantir une continuité dans les infrastructures dédiées aux cyclistes ainsi que leur homogénéité.**
- **Assurer une offre de location de vélo sur l'ensemble du territoire**  
Le Pays peut encourager les initiatives qu'elles soient associatives ou entrepreneuriales afin de rééquilibrer l'offre de location de vélos sur tout le territoire.
- **La mise à disposition de fiches techniques auprès des communes pour la réalisation des aménagements cyclables**
- **La mise en place d'une politique de communication autour des aménagements cyclables et la promotion de l'usage des cycles**
- **L'encouragement à la création de système de Pédibus et Vélobus par la facilitation des actions et la mise en place d'un guide autour des PédiBus ou CycloBus.**

**Objectifs :**

- Encourager les communes dans la réalisation d'infrastructures en faveur des modes doux
- Garantir une homogénéité, une continuité et une cohérence dans les aménagements dédiés aux piétons et aux cyclistes à l'échelle locale
- Prendre en considération les préconisations émises par les Conseils départementaux en matière d'aménagement d'infrastructures

**Partenariat envisageables :** à définir

**Publics cibles :** les habitants et les touristes

**Priorité de mise en œuvre :** 2

**Action 3-3 : Développer un maillage numérique du territoire**

**CF. ETUDE « SCHEMA ETUDE SERVICE AUX PUBLICS »**

**Contenu/outils envisageables :**

- Veiller à ce que l'ensemble du territoire puisse avoir accès à Internet via le haut débit et la fibre numérique, notamment à la mise en œuvre des Schémas Directeurs d'Aménagement Numérique (SDAN)
- Développer des points d'accès Internet

**Objectifs :**

- Aider à l'accessibilité aux Nouvelles Technologies
- Favoriser l'accès aux démarches administratives dématérialisées

**Partenariat envisageables :** à définir

**Publics cibles :** les habitants du territoire, les entreprises

**Priorité de mise en œuvre :** 2

## AXE 2

# RESPECTER L'ENVIRONNEMENT DU TERRITOIRE ET PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT ET L'AMENAGEMENT DURABLES

### OBJECTIF OPERATIONNEL 2-1: PREVENIR LES RISQUES NATURELS ET ISSUS DE L'ACTIVITE HUMAINE

*Action 1-1 : Anticiper l'aménagement du littoral en veillant à la préservation et l'évolution du trait de côte*

**Contenu/outils envisageables :** [CF. SCOT EN COURS D'ELABORATION](#)

**Objectifs :**

- Préserver le littoral
- Veiller à un aménagement de qualité et respectueux

**Priorité de mise en œuvre :** 1-2

*Action 1-2 : Mettre en place des mesures pour lutter contre les inondations, les ruissellements et l'érosion des sols*

**Contenu/outils envisageables :** [CF. SCOT EN COURS D'ELABORATION](#)

**Objectifs :**

- Préserver l'environnement du territoire
- Veiller à un aménagement de qualité et respectueux
- Prévenir les risques naturels

**Priorité de mise en œuvre :** 1-2

*Action 1-3 : Veiller à la qualité de l'eau par une maîtrise de la qualité des rejets de l'assainissement et des pratiques agricoles et industrielles respectueuses*

**Contenu/outils envisageables :** [CF. SCOT EN COURS D'ELABORATION](#)

**Objectifs :**

- Préserver l'environnement du territoire
- Prévenir les risques de pollution

**Priorité de mise en œuvre :** 1-2

**Action 1-4 : Entretien et aménagement durablement les cours d'eau et les plans d'eau**

**Contenu/outils envisageables :** **CF. SCoT EN COURS D'ELABORATION**

**Objectifs :**

- Préserver l'environnement du territoire
- Veiller à un aménagement de qualité et respectueux
- Valoriser les cours et plans d'eau, atouts et richesses du territoire

**Priorité de mise en œuvre :** 1-2

**Action 1-5 : Renforcer la collecte et le traitement des déchets**

**Contenu/outils envisageables :**

- Mettre en place des outils d'information et de sensibilisation au tri des déchets à destination des habitants et des entreprises
- Identifier des solutions de collecte et de tri adaptées au territoire

**Objectifs :**

- Préserver l'environnement du territoire
- Prévenir des risques de pollution
- Sensibiliser les habitants et les entreprises au tri

**Partenariat envisageables :** à définir

**Publics cibles :** les habitants et les entreprises

**Priorité de mise en œuvre :** 1-2

## **OBJECTIF OPERATIONNEL 2-2 : CONJUGUER L'AMENAGEMENT ET LA PRESERVATION DU TERRITOIRE**

***Action 2-1 : Mettre en place des outils pour aider au maintien des paysages, des prairies, des haies, des zones humides***

**Contenu/outils envisageables :** **CF. SCOT EN COURS D'ELABORATION**

**Objectifs :**

- Préserver l'environnement du territoire
- Veiller à un aménagement de qualité et respectueux
- Valoriser les paysages, atouts et richesses du territoire

**Priorité de mise en œuvre :** 1-2

***Action 2-2 : Développer des actions en faveur de la biodiversité***

**Contenu/outils envisageables :** **CF. SCOT EN COURS D'ELABORATION**

**Objectifs :**

- Préserver l'environnement et la biodiversité du territoire

**Partenariat envisageables :** à définir

**Publics cibles :** sans objet

**Priorité de mise en œuvre :** 1-2

***Action 2-3 : Soutenir des actions de sensibilisation et d'éducation au respect de l'environnement***

**Contenu/outils envisageables :**

- Mettre en œuvre d'actions de communication (événement, réseaux sociaux)
- Travailler en lien avec les écoles pour sensibiliser les scolaires

**Objectifs :**

- Préserver l'environnement et la biodiversité du territoire
- Sensibiliser les jeunes générations et les habitants à la préservation de leur environnement

**Partenariat envisageables :** à définir

**Publics cibles :** les jeunes publics et les habitants

**Priorité de mise en œuvre :** 1-2

***Action 2-4 : Mettre en place une stratégie de déploiement des énergies renouvelables avec la mobilisation des ressources locales***

**Contenu/outils envisageables :**

- Identifier les énergies renouvelables mobilisables sur le territoire
- Identifier les porteurs de projets
- Etudier la faisabilité des projets d'unités d'énergies renouvelables

**Objectifs :**

- Préserver l'environnement
- Réduire l'empreinte écologique

**Priorité de mise en œuvre : 2**

***Action 2-5 : Promouvoir la réalisation de documents de planification au niveau local (PLUi, PLU, Carte Communale) dans la continuité du SCoT***

**Contenu/outils envisageables : [\*\*CF. SCoT EN COURS D'ELABORATION\*\*](#)**

**Objectifs :**

- Assurer la cohérence territoriale

**Priorité de mise en œuvre : 1**

## AXE 3

### CONFORTER LE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE EN VEILLANT A UNE COMPLEMENTARITE ENTRE LES COMMUNES DES DEUX VALLEES

#### OB 3-1 : DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE POUR LES ENTREPRISES

*Action 1-1 : Améliorer la capacité d'accueil des entreprises en termes d'infrastructures et d'aménagements et développer les services aux entreprises*

Contenu/outils envisageables : **CF. SCOT EN COURS D'ELABORATION**

#### Objectifs :

- Attirer de nouvelles entreprises sur le territoire
- Renforcer l'activité économique du PIBY

Priorité de mise en œuvre : 1-2

*Action 1-2 : Renforcer les pôles de compétences/performance et développer des activités innovantes et de conception*

Contenu/outils envisageables : **CF. SCOT EN COURS D'ELABORATION**

#### Objectifs :

- Attirer de nouveaux acteurs économiques sur le territoire
- Renforcer l'attractivité économique du PIBY
- Conforter et développer les pôles existants (Glass Vallée, Vimlab)

Priorité de mise en œuvre : 1-2

**Action 1-3 : Valoriser les savoir-faire locaux, leurs transmissions et accompagner les mutations des métiers et les reconversions**

**Contenu/outils envisageables :**

- Développer une offre de formation adaptée aux besoins des savoir-faire locaux : **CF. Action 1-4 ci-dessous.**
- Renforcer l'identification et la connaissance des entreprises porteuses de ces savoir-faire par l'organisation d'évènements (rencontres, salons, etc.)

**Objectifs :**

- Développer les savoir-faire locaux, fers de lance du territoire
- Favoriser les partenariats et les projets communs
- Renforcer la visibilité des entreprises

**Partenariat envisageables :** à définir

**Publics cibles :** les entreprises

**Priorité de mise en œuvre :** 1

**Action 1-4 : Renforcer une offre de formation adaptée aux besoins du territoire et en lien avec les structures existantes.**

**Contenu/outils envisageables :**

- Identifier les besoins en formation des entreprises
- Identifier les publics en besoin de formation (jeunes, reconversion)
- Identifier les structures existantes dispensant les formations sur le territoire
- Identifier les structures existantes à l'extérieur du territoire et dont l'offre de formation correspond aux besoins du territoire
- Mettre en réseau les acteurs de la formation, les entreprises et construire une offre de formation adaptée au territoire

**Objectifs :**

- Renforcer l'attractivité économique du territoire

**Partenariat envisageables :** à définir

**Publics cibles :** Jeunes, public en reconversion

**Priorité de mise en œuvre :** 2

### **Action 1-5 : Favoriser la création-transmission d'entreprises**

#### **Contenu/outils envisageables :**

- Identifier les acteurs qui accompagnent les créations et transmissions d'entreprises et les mettre en réseau
- Identifier les publics
- Concevoir des outils de communication et d'information sur les acteurs et les dispositifs existants

#### **Objectifs :**

- Développer l'activité économique au sein du territoire

**Partenariat envisageables :** à définir

**Publics cibles :** sans objet

**Priorité de mise en œuvre :** 3

### **Action 1-6 : Soutenir l'organisation de filières locales jusqu'à la transformation**

**Contenu/outils envisageables :** **CF. SCoT EN COURS D'ELABORATION**

#### **Objectifs :**

- Conforter le développement de l'agriculture et de la sylviculture

**Priorité de mise en œuvre :** 3

## **OB 3-2 : MAILLER LE TERRITOIRE D'UNE OFFRE EN ACTIVITES DE SERVICES, DE COMMERCE ET D'ARTISANAT EN ADEQUATION AVEC LES BESOINS DES POPULATIONS**

### **Action 2-1 : Développer une offre équilibrée et diversifiée des modes de consommation**

**Contenu/outils envisageables :** **CF. SCoT EN COURS D'ELABORATION**

#### **Objectifs :**

- Améliorer l'accessibilité des commerces
- Revitaliser le territoire

**Priorité de mise en œuvre :** 3

**Action 2-2 : Favoriser le maintien et/ou le développement de commerces de proximité**

**Contenu/outils envisageables** : **CF. SCOT EN COURS D'ELABORATION**

**Propositions alternatives (HORS SCOT) CF. ETUDE « SCHEMA DE SERVICES AUX PUBLICS »**

- **Créer un appel à projet : création et maintien de commerces de proximité innovants et développant des services annexes** : Il s'agit de lancer un appel à projet pour la création et/ou le maintien de commerces de proximité permettant au créateur de recevoir une subvention d'installation et de l'accompagner dans son projet de création. Ces commerces devront proposer un modèle économique innovant qui pourra s'appuyer sur les NTIC comme les systèmes de commande et de livraison par internet et/ou devront proposer un panel de services de proximité.
- **Créer un guide d'aides mobilisables pour la création/reprise de commerces de proximité** : Il existe de nombreuses aides permettant d'aider les créateurs et les repreneurs de commerces de proximité. Pour permettre aux communes de se doter et/ou de maintenir un commerce, il s'agit de créer un guide/support électronique récapitulant les aides mobilisables et leur modalité de mise en œuvre, et de le diffuser par voie électronique auprès des communes du territoire.
- **Favoriser le développement de commerces ambulants et notamment dans les communes rurales**

**Objectifs** :

- Réimplanter des commerces de proximité, et plus particulièrement les commerces alimentaires
- Revitaliser les zones rurales
- Améliorer l'accessibilité des publics ayant des difficultés d'accès (personnes âgées)

**Partenariats envisageables** : Chambres du Commerce et de l'Industrie, Communautés de Communes, Communes, l'association Compétences pour l'Entreprise, Chambres consulaires

**Publics cibles** : les porteurs de projets

**Priorité de mise en œuvre** : 2-3

**Action 2-3 : Soutenir la modernisation du commerce et de l'artisanat ainsi que le développement de pôles multiservices**

**Contenu/outils envisageables** : **CF. SCOT EN COURS D'ELABORATION**

**Objectifs** :

- Améliorer le développement et l'accessibilité des commerces

**Priorité de mise en œuvre** : 3

## AXE 4

### FAIRE DES VALLEES ET DE LEURS EMBOUCHURES UNE OFFRE PATRIMONIALE, TOURISTIQUE ET CULTURELLE GLOBALE

#### OB 4-1 : CONSTRUIRE UNE OFFRE PATRIMONIALE ET TOURISTIQUE GLOBALE A PARTIR DES POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT

##### **Action 1-1 : Valoriser les patrimoines du territoire**

###### **Contenu/outils envisageables :**

- Inventorier le patrimoine rural, (le petit patrimoine)
- Créer un support de valorisation
- Créer un guide d'information à la préservation de ce patrimoine

###### **Objectifs :**

- Préserver et valoriser le petit patrimoine
- Améliorer sa connaissance

**Partenariat envisageables :** DRAC<sup>18</sup> Normandie, DRAC Picardie, SRI<sup>19</sup> Normandie, SRI Picardie, CAUE<sup>20</sup>

**Publics cibles :** les communes

**Priorité de mise en œuvre :** 2

***Action 1-2 : Bâtir une offre de découverte des patrimoines et des paysages basée sur la complémentarité des espaces et des filières stratégiques (balnéaire, histoire et patrimoine, patrimoine verrier, Sports et nature) à l'échelle du Pays***

**CF. « ETUDE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE »**

###### **Contenu/outils envisageables :**

- ***Adapter l'hébergement aux attentes des clientèles et développer la capacité d'accueil dans l'arrière pays***
- ***Concevoir une vitrine touristique du PIBY par le développement d'un équipement et/ou un produit pour chacune des filières stratégiques :***
  - ***Conforter l'offre de tourisme balnéaire par :***

<sup>18</sup> DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

<sup>19</sup> SRI : Service régional de l'inventaire

<sup>20</sup> CAUE : Centre d'architecture, d'urbanisme et d'environnement

- Le développement d’espaces de jeu et d’activités de loisirs pour adultes, enfants et adolescents
- L’amélioration et le renforcement d’une offre d’hébergement adaptée
- Le développement de « produits découverte » authentiques et d’une offre familiale et ludique
- La création d’itinéraires pédestres et cyclables entre les espaces littoraux et avec les espaces intérieurs
- **Développer l’offre touristique du patrimoine verrier** : *CF. Action 1-4*
- **Développer et structurer l’offre de tourisme « Histoire et Patrimoines » par** :
  - Le développement d’activités ludiques et interactives
  - Le montage de produits multi stations et circuits de découverte sur le patrimoine architectural balnéaire
  - La mise en avant dans la communication touristique du territoire de la découverte du port
  - La création d’un circuit de découverte à partir du littoral sur le thème de la vallée préservée et son petit patrimoine rural
  - Le chemin historique du Pays Interrégional Bresle Yères : itinéraire permettant de découvrir l’histoire du territoire, et notamment le secteur d’Eu autour du château, de la forêt, de Louis Philippe et de la famille d’Orléans
- **Développer et structurer l’offre de tourisme « Sports de nature » par** :
  - L’utilisation du sport (randonnée, vélo) comme un support de découverte du territoire à travers les boucles thématiques (CF. ci-avant)
  - Le développement des sports nature

**Objectifs** :

- Renforcer et valoriser la fonction récréative du littoral
- Renforcer les liaisons aménagées entre les espaces littoraux et avec les espaces intérieurs
- Renforcer la visibilité et l’attractivité du littoral
- Développer une offre touristique autour de l’identité verrière
- Renforcer la visibilité et l’attractivité des pôles et sites phares
- Développer les espaces sites et itinéraires de pratique des sports nature dans une logique de valorisation des thématiques phares du territoire

**Partenariat envisageables** : Offices de Tourisme, socio-professionnels et associations sportives, CCI, Régions, Départements, CRT<sup>21</sup> et CDT<sup>22</sup>

**Publics cibles** : les touristes et habitants du territoire

**Priorité de mise en œuvre** : 2-3

---

<sup>21</sup> CRT : Comité régional de tourisme

<sup>22</sup> CDT : Comité départemental de tourisme

**Action 1-3 : Créer des outils de diffusion portant sur la culture scientifique et en intégrant à la démarche les sites en activité**

**CF. « ETUDE DE VALORISATION ET DE REHABILITATION DU PATRIMOINE VERRIER »**

**Contenu/outils envisageables :**

- Participer aux temps forts régionaux et nationaux (Journées Portes ouvertes, Semaine de l'industrie, INDUSTRI'ELLES, etc.)
- Concevoir des projets en partenariat avec les CCSTI<sup>23</sup> du territoire
- Développer les partenariats avec les Etablissements d'enseignement supérieur (accueil d'étudiants- chercheurs, programmes de recherche, etc.)
- Soutien à l'organisation de colloques de culture scientifique, publications
- Travailler à la conception de produits intégrant la visite d'usine en s'appuyant sur l'offre existante
- Sensibiliser les acteurs économiques aux avantages et aux retombées liées à la visite d'entreprise

**Objectifs :**

- Promouvoir le tourisme industriel dans la vallée de la Bresle
- Promouvoir le tourisme de sites en activité

**Partenariat envisageables :** CR<sup>24</sup> Haute-Normandie et Picardie, Ombelliscience, Science-Action, Glass Vallée, Etablissements d'enseignement supérieur du territoire interrégional (Université Rouen, UTC<sup>25</sup> Compiègne, etc.) et à l'échelle nationale, Associations et sociétés savantes (Association Internationale pour l'histoire du Verre, Association Verre & Histoire, etc.), Verrerie Cristallerie Waltersperger, structures culturelles et établissements scolaires du territoire, etc.

**Publics cibles :** les scolaires, les touristes

**Priorité de mise en œuvre :** 3-4

**Action 1-4 : Structurer un réseau d'équipements et de sites dédiés à la thématique verrière en qualifiant l'offre existante**

**CF. « ETUDE DE VALORISATION ET DE REHABILITATION DU PATRIMOINE VERRIER »**

**Contenu/outils envisageables :**

- Constituer un Centre d'interprétation en s'appuyant sur les structures muséales existantes
- Mettre en place des parcours d'interprétation en lien avec les thématiques retenues pour la stratégie de développement touristique et s'appuyant sur le développement des voies de circulation douce
- Mettre en place une signalétique et des supports valorisant le patrimoine verrier des 2 Vallées

<sup>23</sup> CCSTI : Centre de médiation de culture scientifique et technique industrielle

<sup>24</sup> CR : Conseil Régional

<sup>25</sup> UTC : université de technologie de Compiègne

- Concevoir des supports de valorisation de type carte touristique, application mobile
- Mettre en place un Pass patrimoine verrier

**Objectifs :**

- Améliorer la connaissance et la visibilité de l'activité verrière du territoire
- Développer le trafic touristique dans la vallée par un **tourisme d'itinérance**
- Donner un **sentiment de cohérence** aux sites de la vallée par un travail de **mise en réseau**
- **Affirmer l'identité territoriale** propre à notre territoire par un fil rouge : **le verre**
- **Faire connaître et découvrir notre attrait territorial et touristique à un public diversifié** (touristes, population locale, public scolaire ...)

**Partenariat envisageables :** DRAC Haute-Normandie, CR Normandie et Picardie, Conseil départemental 76, CDT, OT<sup>26</sup>, partenaires locaux et des territoires limitrophes: Glass Vallée, Musées du Verre et des Traditions Verrières, Association Manoir de Fontaine, Château-Musée d'Eu, Musée de l'Horlogerie de Saint-Nicolas d'Aliermont, PNR Picardie Maritime, etc.

**Publics cibles :** les habitants et les touristes

**Priorité de mise en œuvre :** 1-2

***Action 1-5 : Coordonner et diffuser un programme d'animation en partenariat avec les structures existantes (offices de tourisme, associations, etc.)***

**Contenu/outils envisageables :**

- Identifier toutes les manifestations et animations touristiques du territoire et concevoir un agenda touristique à l'échelle du Pays.

**Objectifs :**

- Avoir une visibilité des manifestations touristiques à l'échelle du Pays

**Partenariat envisageables :** les offices de tourisme, les associations, les services de tourisme, CDT, CRT

**Publics cibles :** les habitants du territoire et les touristes

**Priorité de mise en œuvre :** 4

---

<sup>26</sup> OT : Office de tourisme

**Action 1-6 : Créer un évènement d'envergure à l'échelle du PIBY**

**CF. « ETUDE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE »**

**Contenu/outils envisageables :**

- Créer un évènement d'envergure qui pourra être décliné sur plusieurs dates et plusieurs lieux.

Il s'agit ici en effet de créer un évènementiel fort dans l'année à même de faire connaître le Pays Interrégional Bresle Yères et de le distinguer comme passage obligé au sein des destinations Côte d'Albâtre et Baie de Somme.

**Objectifs :**

- Apporter de l'envergure au territoire à travers une plus grande visibilité

**Partenariat envisageables :** les offices de tourisme et les associations

**Publics cibles :** les touristes et les habitants du territoire

**Priorité de mise en œuvre :** 4

**Action 1-7 : Développer les partenariats régionaux et au sein des réseaux nationaux**

**CF. « ETUDE DE VALORISATION ET DE REHABILITATION DU PATRIMOINE VERRIER »**

**Contenu/outils à mettre en œuvre :**

- Adhérer aux réseaux touristiques régionaux
- Adhérer réseaux et structures nationales (INMA<sup>27</sup>, Fédération des écomusées, etc.)
- Participer aux grandes manifestations liées aux arts du Verre

**Objectifs :**

- Apporter de la visibilité au territoire

**Partenariat envisageables :** A définir

**Publics cibles :** les partenaires

**Priorité de mise en œuvre :** 3-4

---

<sup>27</sup> INMA : Institut national des métiers d'art

**Action 1-8 : Communiquer autour de l'identité touristique et patrimoniale du PIBY par le biais d'actions de communication ciblées, à destination de la population locale, des populations régionales et des marchés touristiques.**

**CF. « ETUDE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE »**

**Contenu/outils à mettre en œuvre :**

- **Elaborer une stratégie de communication**, en partenariat avec les offices de tourisme et les territoires supra
  - Définir des **messages et images, adaptation / évolution de la charte graphique** en cohérence avec le positionnement et qui constituera la base du message transmis vers les cibles.
  - Définir des **cibles de clientèles** prioritaires dans le cadre de la communication « groupée » Pays et pour chacune, **des actions marketing et communication prioritaires**, y compris vers **les habitants et résidents secondaires** :
    - **Elaborer des outils et supports d'information et de communication d'appel à l'échelle du Pays** : Guides pratiques, Cartographie des itinéraires, Calendrier d'animations, Site Internet, etc
    - Déterminer des actions, supports et outils d'information, de promotion et de commercialisation et de distribution privilégiés (dont le e-marketing et le m-marketing<sup>28</sup>) déclinées par cible/marché. Les actions de communication sont à élaborer en fonction des **cibles de communication : clientèles, intermédiaires, prescripteurs.**
    - Développer des **partenariats** pour chaque marché/action : les CRT, CDT, offices de tourisme, professionnels etc
- **Elaborer un guide de communication à destination des professionnels du Pays** : il reprendra l'essentiel des éléments graphiques, messages, types de photos etc à utiliser de manière à parler « d'une même voix » vers l'extérieur. Il reprendra également les principaux éléments justificatifs du positionnement et de la stratégie touristique du Pays, dont découle le plan et le référentiel de communication : caractères identitaires et promesses de satisfaction, couples produits / clientèles etc. et enfin les principaux éléments du plan de communication à court terme.

**Objectifs :**

- Apporter de la visibilité au territoire
- Affirmer l'identité du Pays et se promouvoir auprès des clientèles et des intermédiaires

**Partenariat envisageables** : Offices de tourisme, professionnels, associations, Régions, Départements, les CDT et CRT

**Publics cibles** : les clientèles touristiques et les intermédiaires

**Priorité de mise en œuvre : 3-4**

---

<sup>28</sup> E-marketing : ensemble des pratiques marketing sur Internet

M-marketing : ensemble des pratiques marketing par la téléphonie mobile, etc.

## OB 4-2 : ANIMER LE PAYS ET ENRICHIR SES HABITANTS PAR LA CULTURE

### **Action 2-1 : Structurer l'offre culturelle à l'échelle du territoire**

**CF. « ETUDE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT CULTUREL »**

#### **Contenu/outils envisageables :**

- Créer un forum des acteurs culturels
- Créer une fédération des associations artistiques et culturelles du Pays Interrégional Bresle Yères, avec la définition d'une charte et d'un objet
- Identifier le personnel existant (personnel technique, animateurs, etc.) et les former aux nouvelles attentes du projet culturel du Pays Interrégional Bresle Yères
- Créer un annuaire des acteurs culturels du Pays Interrégional Bresle Yères
- Développer les conventions entre les communes pour favoriser les mutualisations des moyens, des espaces, des ateliers artistiques (la musique notamment) et des événements

#### **Objectifs :**

- Professionnaliser l'offre
- Renforcer la démarche associative et le bénévolat
- Organiser les échanges
- Mutualiser les ressources

**Partenariat envisageables** : les associations culturelles et artistiques, les communes du territoire.

**Publics cibles** : les collectivités, les habitants du territoire et les associations.

**Priorité de mise en œuvre** : 1

### **Action 2-2 : Identifier et mettre en réseau les associations référentes du territoire**

**CF. « ETUDE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT CULTUREL »**

#### **Contenu/outils envisageables :**

- Mettre à disposition des équipements et espaces
- Concevoir une boîte à outils visant à aider la création et la gestion des associations

#### **Objectifs :**

- Accompagner les associations
- Conseiller les associations
- Permettre les rencontres
- Organiser l'entraide et la mutualisation des ressources

**Partenariat envisageables** : les associations du territoire

**Publics cibles** : les associations et les porteurs de création

**Priorité de mise en œuvre** : 2-3

***Action 2-3 : Organiser la décentralisation du spectacle vivant***

**CF. « ETUDE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT CULTUREL »**

**Contenu/outils envisageables** :

- Concevoir une charte de conduite visant à aider et cadrer les porteurs de projet de rénovations de salles des fêtes
- Organiser l'itinérance des spectateurs
- Travailler les résidences d'artistes spectacle vivant/musique/lecture/écriture

**Objectifs** :

- Diffuser l'offre culturelle au sein des vallées de la Bresle et de l'Yères
- Implanter des relais culturels (lieux de diffusion) au sein du territoire

**Partenariat envisageables** : les lieux culturels du territoire, les associations référentes, les syndicats mixtes, les bibliothèques, les compagnies du territoire ; les structures extérieures comme le centre national des Arts de la Rue, le centre régional des Arts du Cirque basé à Elbeuf, le Pôle Régional Cirque et Arts de la Rue à Amiens, l'ODIA <sup>29</sup>Normandie, la scène nationale de Dieppe (DSN<sup>30</sup>), l'association de programmation sur le Pays de Bray « les rencontres en Pays de Bray » ; les autocaristes du territoire.

**Publics cibles** : les habitants du territoire, les communes et communautés de communes, les compagnies du territoire

**Priorité de mise en œuvre** : 2-3

***Action 2-4 : Souscrire à un Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle, développer les enseignements artistiques et les scènes soufflées***

**CF. « ETUDE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT CULTUREL »**

**Contenu/outils envisageable** :

- Travailler à la mutualisation et à la mise en commun des ateliers pour donner une dimension à l'action artistique
- Développer la formation des spectateurs : le passeport famille
- Concevoir un appel à projet artistique ayant pour obligation l'implication des habitants
- Travailler sur les premières parties de spectacles et des événements
- Investir artistiquement les entreprises liées au développement du verre.

<sup>29</sup> ODIA : Organisme de diffusion et d'information artistique

<sup>30</sup> DSN : Dieppe Scène nationale

**Objectifs :**

- Mobiliser les publics autour de thèmes fédérateurs
- Faire du jeune public un relais de sensibilisation du jeune public
- Valoriser l'existant

**Partenariat envisageables :** communes, communauté de communes, Education Nationale, Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.), Atelier 231 (Centre de production national des Arts de la Rue (Sotteville Lès Rouen), le théâtre du château d'Eu, l'association les heures musicales de la vallée de la Bresle, le théâtre des Charmes, l'écurie Rock, le Murmure du son, etc., associations du patrimoine, syndicats d'initiative, les lieux de diffusion du territoire, les ateliers artistiques du territoire, les entreprises du verre du territoire...

**Publics cibles :** enfants des écoles primaires, secondaires, voir éventuellement les collèges, les habitants du territoire,

**Priorité de mise en œuvre :** 2-3

***Action 2-5 : Créer un outil de communication commun, événement Pays***

**CF. ETUDE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT CULTUREL**

**Contenu/outils envisageables :**

- Adapter la communication actuelle du Pays Interrégional Bresle Yères au nouveau concept

**Objectifs :**

- Promouvoir une image "Pays Interrégional Bresle Yères"
- Développer les actions communes inter-acteurs.

**Partenariat envisageables :** les communautés de communes, les communes, les associations, les syndicats d'initiative

**Publics cibles :** les habitants du territoire et les touristes

**Priorité de mise en œuvre :** 2

## **V/ La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation**

Dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs du projet de territoire, le comité syndical est l'instance de mise en œuvre, de suivi, et d'évaluation du projet de territoire.

Le Comité Syndical fixera ultérieurement les critères et la périodicité d'évaluation.